

Monsieur le président, étant donné qu'on stipule que le ministère des Finances doit s'occuper des relations provinciales, je me demande s'il ne serait pas opportun, à l'occasion d'une rencontre entre les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada, que le ministre fédéral des Finances et les ministres du Revenu des dix provinces soient également présents. A ce moment-là, on pourrait étudier un système de péréquation fondé, non pas sur la province la plus riche, parce que ceci se résume tout simplement à taxer celui qui possède des biens, sous prétexte d'en donner à celui qui n'en a pas, mais un système tendant à donner aux provinces les fonds nécessaires à l'exploitation de leurs ressources naturelles.

On pourrait également se fonder sur les critères qui existent actuellement, et il me semble qu'il serait logique d'effectuer une redistribution de crédit aux provinces en s'appuyant précisément sur leurs richesses naturelles, puisqu'elles en ont la responsabilité.

On devrait également tenir compte de la situation de la main-d'œuvre disponible. Au fait, si l'on examine les données statistiques, on constate facilement quelles provinces n'utilisent pas pleinement la main-d'œuvre disponible en vue d'augmenter la production globale canadienne. En septembre dernier, la province de Québec détenait le record peu enviable de compter 40 p. 100 du nombre total des chômeurs au Canada. Et pourtant, ce ne sont pas les richesses naturelles qui manquent et qui attendent d'être exploitées!

Depuis quelques années, la province de Québec est en pleine période de développement. Elle a besoin de nouvelles voies d'accès à des richesses naturelles.

Étant donné les travaux que l'on devrait exécuter en vue de l'Exposition universelle, de même que les besoins de main-d'œuvre qu'exigera le « complexe » sidérurgique dont on parle tant depuis quelques mois dans le Québec, ne serait-il pas possible d'utiliser une très grande partie de ce potentiel de main-d'œuvre disponible dans le développement et l'exploitation des ressources naturelles du Québec? Et qu'est-ce qui empêche la réalisation de ces projets, sinon le manque de moyens financiers mis à la disposition des ministères concernés de la province de Québec?

Je crois qu'on pourrait également élargir les cadres de la Banque du Canada et en établir une succursale dans chaque province, avec des fonctionnaires responsables au gouverneur. Ce faisant, à la suite de rencontres entre le ministre fédéral des Finances et les ministres du Revenu des provinces, et après avoir étudié la possibilité de monnayer des

crédits aux provinces en échange d'obligations des provinces, on pourrait faciliter aux provinces l'accès du crédit dans le dessein de faciliter l'exploitation de leurs richesses naturelles.

Monsieur le président, la province de Québec a emprunté, sur le marché de la Bourse américaine, 300 millions de dollars pour le compte de l'Hydro-Québec, afin de faciliter la construction du barrage de Manicouagan. Or, par l'intermédiaire d'une succursale de la Banque du Canada, l'Hydro-Québec aurait pu émettre des obligations pour cette somme et obtenir les crédits nécessaires à l'exécution des travaux de ce barrage. Et au lieu de s'engager à payer un intérêt de 6½ p. 100, elle ne se serait engagée qu'à payer le coût administratif de ce crédit auprès de la Banque du Canada.

De plus, si l'on tient compte de la dévaluation du dollar canadien, dont le taux est actuellement inférieur de 8 p. 100 à celui du dollar américain, ceci représente, pour la première année, un taux de 13 p. 100 d'intérêt que l'Hydro-Québec s'est engagée à payer.

N'est-il pas temps qu'à la prochaine conférence fédérale-provinciale, le ministre fédéral des Finances et les ministres du Revenu des provinces étudient et mettent en relief les besoins prioritaires des provinces? A ce moment-là, on verra vraiment où sont les priorités, si priorité il y a.

Monsieur le président, quand on songe que le gouvernement fédéral consacre actuellement presque 27 p. 100 du budget national au seul ministère de la Défense nationale, je me demande si le domaine de l'éducation, tant dans le Québec que dans les autres provinces, n'est pas aussi important, et ne devrait pas être exploité davantage, dans le dessein d'uniformiser le niveau de vie de tous les Canadiens?

Je comprends que certaines provinces doivent recourir à d'autres moyens financiers qu'à ceux de la fiscalité que la constitution leur accorde actuellement, mais je suis d'avis que dans ce cas, le gouvernement fédéral doit leur remettre les droits et les pouvoirs auxquels elles ont droit.

Monsieur le président, on parle d'un nouveau fédéralisme. J'entendais quelqu'un dire que le très honorable premier ministre aurait déclaré qu'il ne voulait, en aucune façon, être considéré comme le fossoyeur de la Confédération. Eh bien, je me demande si ceux qui favorisent le système actuel, notamment les députés ministériels, ainsi que les membres du parti conservateur, alors qu'ils avaient les mêmes responsabilités, ne sont pas en fait les véritables fossoyeurs de la Confédération.